

De 2000 à 2008

17 janvier 2000 :

Projet de lotissement : étude pour prolonger le lotissement Impasse des Grands Champs pour 4 à 6 lots de 400 m².

28 février 2000 :

Contrat Patrick Ozan : consolidation de son contrat ---- Abri-bus. Prévision construction d'un abri-bus.

17 avril 2000 :

Travaux école : appel d'offres pour une enveloppe globale de 415000 francs H.T.

Mise en place d'une ORAC dans le cadre du Perche Fertois avec modification des statuts de la communauté de communes.

22 mai 2000 :

Extension lotissement : une réunion sur le terrain est prévue le 26 mai avec M. Lelièvre.

Heures Mme Lambert : paiement des heures supplémentaires effectuées lors du remplacement de Nadine Bénard.

23 juin 2000 :

Remplacement de Mme Bruneau cantinière.

Logements locatifs : le CM ne donne pas suite pour l'instant à la demande faite pour la création de logements sociaux.

31 juillet 2000 :

Travaux école : travaux exécutés suivant le calendrier. Porte ouverte le 2 septembre.

Etude de zonage : présentation aux élus.

Demande de passage : le CM décide de confirmer l'existence d'un chemin communal sur la parcelle AB 296 qui permettra notamment l'accès à la parcelle AB 361 au moins jusqu'à la limite du lotissement.

30 septembre 2000 :

Remplacement Mme Bruneau cantinière par Mme Brigitte Pivart.

Pompiers : le CM autorise le Maire à signer la convention de la mise à disposition du S.D.I.S. des biens mobiliers et immobiliers du C.P.I. de Grévez.

Terrain communal : le CM est d'accord pour vendre à M. Deschamp Pascal un terrain de 2000 m² environ au prix de 5 francs le m².

Contrat Lelièvre : le CM autorise le Maire à signer le projet d'engagement d'achat, par les Maisons Lelièvre au franc symbolique, du terrain des Grands Champs pour la réalisation d'un nouveau lotissement.

Trottoirs Grands Champs : le CM décide la pose d'un trottoir sur le côté sud de l'Impasse des Grands Champs.

25 novembre 2000 :

Renouvellement contrat F. Lambert et N. Bénard, salaire de Mme Pivart.

Avenant pour la rénovation de l'école, le CM autorise le Maire à signer ces documents.

9 janvier 2001 :

Achat d'un broyeur chez M. Merlault pour 51000 francs H.T.

Cantinière : Brigitte Pivart, regroupement des deux postes femme de ménage et cantinière.

Agent communal : M. Cottureau passe au grade d'agent d'entretien qualifié.

Aménagement Grands Champs, prévision d'un parc archéologique et d'un chemin panoramique.

24 mars 2001 :

Suite aux élections du 11 et 18 mars 2001 : installation du CM, d'un Maire et 3 adjoints.

Présents : Clément Gérard, Buret Gérard, Lecomte Roger, Cousin Charles, Hermenault Pierrette, Garnier Jacques, Lardeyret Guy, Létang Emile, Tessier Jean-Pierre, Cadiou Edith, absent excusé : Antonioz Michel.

Election du Maire : Cousin Charles 9 voix, élu au 1^{er} tour.

1^{er} adjoint : Buret Gérard 9 voix élu au 1^{er} tour.

2^{ème} adjoint : Clément Gérard 9 voix élu au 1^{er} tour.

3^{ème} adjoint : Lecomte Roger 7 voix élu au 1^{er} tour.

3 avril 2001 :

Constitution des commissions --- Réparation du pont du Gué Boussault, étude du financement.

Travaux prévus en 2001 : porte entrée de la mairie, trottoirs de l'Impasse des Grands Champs. Acquisition d'un broyeur pour le nettoyage des bernes, achat tronçonneuse.

11 mai 2001 :

Emprunt communal de 350000 francs ---- Convention SEGILOG. Contrepartie droit d'utilisation des logiciels à hauteur de 28350 francs HT pour 3 ans. Formation et assistance des utilisateurs pour 3150 francs sur 3 ans. ----Renouvellement maintenance imprimante ----- Révision des concessions du cimetière.

Local d'exposition. Musée néolithique.

Travaux trottoirs des Grands Champs et pont de Boussault.

Demande d'achat d'un terrain à bâtir dans le lotissement.

Demande de Mme Beury. Le CM accepte de l'exonérer de la taxe professionnelle pendant 2 ans.

18 juin 2001 :

Cédez le passage à la Croix-Champagne afin de sécuriser l'abri-bus.

Location : logement communal attribué à M. Mary.

Achat terrain Grands Champs. Signature de l'acte par le Maire.

Débit de tabac. Le débit de tabac pourrait être réinstallé à l'hôtel de France.

Vitesse dans le bourg. Courrier à la DDE pour une étude afin de limiter la vitesse dans la Grande Rue.

Information passage à l'Euro.

27 juillet 2001 :

Etude de garderie périscolaire avec le SIVOS.

Vente de terrain à construire à M. Bourdon, signature d'un compromis.

Demande de terrain à construire de M. Leguay ; attendre avis syndicat d'eau.

35 heures : passage du personnel à 35 heures.

14 septembre 2001 :

Minute de silence en hommage à M. Cyrille Bothereau, ancien Maire de Gréez et aux morts des USA. Secrétariat : fin du contrat non renouvelé de Mme Lambert. Mme Bénard se chargera seule du travail

administratif à raison de 31h 30 hebdomadaires.

Salle de conseil : Pascal Cottureau va se charger de démolir la cheminée, il est prévu de revoir la décoration de la salle et de refaire la peinture.

Réfection de la salle polyvalente : mise aux normes, isolation et chauffage.

Bennes encombrants : suppression, elle fait double emploi avec la déchetterie de Vibraye.

Passage à l'euro. Les transferts des fonds.

Cadeau jeunes mariés. Projet achat de livres en cadeau de mariage.

19 novembre 2001 :

Etude de zonage et point sur le fonctionnement de la station d'épuration – Réflexion sur les projets 2002.

7 décembre 2001 :

Point sur le syndicat d'eau.

Garage désaffecté de la Croix-Champagne, le Maire est chargé d'informer la population des produits polluants.

Information SMIRGEOMES. Augmentation de 10%. L'ouverture d'une déchetterie à Montmirail prévue en 2002.

Titularisation de la cantinière – stage à effectuer.

4 février 2002 :

Point sur la préparation du budget. Gréez est le village le moins riche du canton de Montmirail, il faudra probablement augmenter la fiscalité.

Archives départementales : le Maire propose de contacter les archives départementales pour une meilleure conservation en leur confiant nos archives.

22 mars 2002 :

Chemin de la Petite Brosse : demande de faire un fossé --- terrain Croix-Champagne : autorisation stockage de bois --- Site Néolithique : prochainement rencontre avec le Perche Sarthois, l'Université du Maine, la communauté de communes et les élus locaux.

26 avril 2002 :

Accueil du centre de loisirs d'été à Gréez – Information sur le terrain archéologique.

Création d'un logo de la commune pour apposer sur les enveloppes.

31 mai 2002 :

Tennis de table : une table de ping-pong en matériaux composites sera installée sur les Grands Champs.

8 juillet 2002 :

Travaux salle des fêtes : début fixé au 15 juillet. Le tableau situé sur le mur au-dessus de l'estrade sera déposé.

Lotissement : la rue dans laquelle 2 maisons ont été construites portera le nom de : Rue de la Bourbionne.

Tabac : fermeture de l'hôtel de France. Régie des tabacs : le CM se prononce pour le maintien de cette licence dans la commune.

Hôtel de France : inventaire du matériel et vente aux enchères Maître Samson contactera la commune qui pourrait faire une offre d'achat du matériel ainsi que de la licence de boissons.

30 juillet 2002 :

Point sur les travaux de la salle des fêtes et chauffage à la mairie.

Demande de Mme Despostes du maintien d'un accès sur le domaine communal : acceptée par 8 voix et 2 blancs ; avec reconduction des réserves d'usage.

Débat sur l'hôtel de France, débat à huit clos.

3 septembre 2002 :

Hôtel de France : débat sur la fermeture, il semblerait plus judicieux d'abandonner l'hôtellerie et réserver l'espace pour le logement des gérants. Pour mettre en gérance le café-restaurant-tabac, la commune doit acquérir les murs qui appartiennent à Mme Chauffour. Le CM autorise le Maire à acheter la licence pour le débit de boisson pour un montant de 650 euros.

4 octobre 2002 :

Dossier hôtel de France : étude pour les modalités pour obtenir des subventions ; 3 organismes sont sollicités. Le Maire va se renseigner sur la possibilité des dérogations préfectorales pour débiter les travaux avant l'arrivée des subventions.

L'achat des murs se conclut par un total de 66608 euros par 10 voix.

Le CM autorise le Maire à mettre une enchère sur le matériel de l'hôtel d'un montant de 16885,97 euros frais compris.

Salle des fêtes : les travaux sont terminés.

Les fouilles archéologiques sont programmées prochainement à Gréez, l'hébergement des chercheurs devra être prévu.

18 novembre 2002 :

Matériel informatique fourni par SMVR—rachat au syndicat mixte du Val de Braye dissout.

Caution hôtel de France : le Maire fait part au conseil des difficultés concernant la légalité de la caution.

Ecole : par sécurité, il est décidé d'ouvrir une porte sur la rue Boutrouë.

Dossier hôtel de France : nouveau plan de travaux. Il s'avère que la commune aurait intérêt à revendre le matériel et le fond au restaurateur, ce dernier devenant locataire des murs en signant un bail avec la commune.

Caution : après avis pris auprès de l'association des Maires, après un courrier adressé au Crédit Agricole faisant remarquer l'imprécision de la délibération prise le 22 juin 1996, est estimé ainsi que la commune ne peut être enjointe au règlement de cette caution.

Matériel cuisine, café : la commune attributaire du lot pour 16885,97 euros.

Candidats gérants : M. Pitavinaut et M. Charpentier. Retenu à bulletin secret M. Charpentier, marié 3 enfants.

3 février 2003 :

Point sur le restaurant-café : le compromis de vente est signé avec la propriétaire Mme Chauffour.

Des travaux supplémentaires devront être faits pour conformité – le gérant est prêt à acheter à la commune les équipements de cuisine, la licence de débit de boissons – les élus n'y sont pas opposés.

Location des murs : il faudra prévoir dans le bail deux loyers distincts, un loyer personnel pour les pièces à l'étage et un loyer professionnel pour le café restaurant du rez-de-chaussée.

24 février 2003 :

Aménagement café-restaurant : intervention de l'APAVE – devis estimatif par Bourgeois Richard à 90250 euros HT.

Préparation budget 2003.

Porte Thimond : M. Thimond souhaite démolir une partie du mur donnant sur le domaine communal, largeur de 1m60 et fermer par une porte pleine. Le CM donne son accord.

14 avril 2003 :

Point sur le café-restaurant : signature de promesse de bail.

Travaux menuiserie à la cantine : le CM retient la proposition de M. Chédhomme pour 11000 euros TTC.

19 mai 2003 :

Prévision goudronnage de la rue Laurent Boutroüe.

Divagation des chiens sur la voie publique. Le 7 avril, le Maire a dû faire intervenir la société caniroute pour neutraliser 4 chiens. Présentation d'une facture de 820 euros au propriétaire.

Projet d'installation de sanitaires dans le local des pompiers.

Agent d'entretien : demande de mutation de M. Pascal Cottereau qui souhaite travailler dans la commune de Cherré.

9 juin 2003 :

Agent d'entretien : appel candidature, 8 ont répondu --- le choix s'est porté sur M. Gosnet. Rue du Petit Thuret. Etablissement d'un sens unique (interdit dans la montée) .

4 juillet 2003 :

Circulation routière : des panneaux Cédez le passage vont être placés dans le chemin sortant sur la route de la Mairie et sur la route de la Motte à Courgirault.

11 août 2003 :

Demande de permis de construire. Suite à l'intervention de M. Caréno, le CM utilisera le plan MARNU pour les constructions à venir.

Démission de Mme Cadiou : acceptation de sa démission de conseillère municipale et du SIVOS. Gérard Clément accepte les fonctions du SIVOS et caisse des écoles.

Le goudronnage de certaines routes est interrompu en raison de la canicule.

Le terrain du site archéologique est bloqué pour 5 ans.

24 octobre 2003 :

Point sur le restaurant : possibilité de 80 % de subvention ; licence boisson arrivée en Mairie. 7 novembre R.V. chez le notaire pour le règlement de l'immeuble.

Préparation de l'organisation du comice --- recensement de la population du 14 janvier au 14 février 2003.

Etat de catastrophe naturelle décidée par la commune (sécheresse).

24 novembre 2003 :

Statut de la communauté de communes ---- Point sur le restaurant ---- Tableau église : demande expertise

Recensement : candidature de Mme Lefèvre acceptée.

22 décembre 2003 :

Travaux restaurant : prévision fin des travaux pour la 13^{ème} semaine 2004.

Syndicat d'eau : rapport annuel de M. Hermenault.

PC Mairie : le matériel âgé de 7 ans, il en est proposé un pour 1252 euros, livré et installé avec récupération de tous les fichiers.

Amicale des Maires : un courrier demandant le recensement des maisons fissurées suite à la sécheresse est parvenu en Mairie.

26 janvier 2004 :

Statut de la communauté de communes.

Epandage SOCOPA : accord épandage sur les terres de M. Cochelin.

Façades des bâtiments communaux. Devis demandés façade Mairie et façade école.

Cantine : les communes de Saint-Ulphace et Théligny vont être sollicitées pour participer au fonctionnement de la cantine au prorata du nombre d'enfants.

23 février 2004 :

Résultat officiel du recensement : 420 habitants

770 km parcourus, 191 résidences principales, 110 résidences secondaires, 328 habitations pour 420 habitants.

Pour faciliter le stationnement devant le Corsaire, la DDE suggère de délimiter 7 emplacements en peinture spéciale pour 300 euros.

Fleurissement : en raison du comice, la commune envisage la pose de potences sur la façade de la Mairie, avec vasques et jardinières aux fenêtres pour 2061 euros .

Assainissement : explication sera donnée aux habitants des hameaux pour les raccordements au réseau ---- les drains de la station d'épuration devront être dégagés.

3 mars 2004 :

Travaux restaurant : pour financer les travaux du restaurant il est opportun de recourir à un emprunt de 55000 euros. M. le Maire est autorisé à signer le contrat.

23 avril 2004 :

Zonage : l'agglomération reste en assainissement collectif. Toutes les habitations en campagne restent en assainissement individuel, sauf les hameaux de la Croix-Champagne et de Vaufargis.

Restaurant : ouverture du nouvel établissement, Le Petit Gourmand. L'inauguration sera le 30 avril 2004.

SIVOS : les derniers statuts ont été établis en 1983. La refonte de ces statuts étant devenue nécessaire, M. Clément se charge de ces modifications.

28 mai 2004 :

Baux : délibération concernant les locataires : M. Breteau, M. Foulon, M. Charpentier. Délibération également sur la gratuité des repas du personnel de la cantine, Mmes Guérin et Pivart, ainsi que de Patrick Ozan.

Hangar communal : autorisation de construction ---- Convention avec SEGILOG pour la maintenance matériel informatique---- Le comice, programme ---- Station épuration, étude de l'hydrocurage.

2 Juillet 2004 :

Convention éclairage public.

Ancienne chapelle du Bas-Bourg. Le CM maintient un prix d'achat de 7700 euros.

Garage Croix-Champagne : mise en vente de l'ancien garage. Ce local devra être dépollué.

La déchetterie de Montmirail en service depuis le 1^{er} juillet.

6 septembre 2004 :

Titularisation personnel : Patrick Ozan, titulaire le 1^{er} octobre 2004.

Nadine Bénard, titulaire le 1^{er} janvier 2005.

Garage Croix-Champagne : d'après les domaines, il peut être vendu en l'état.

Comice : organisation du comice 2004, appel à toutes les bonnes volontés.

Projets 2005 : demande devis station épuration ---- Revoir indication lieux-dits ----- Panneaux limitation de vitesse à Vaufargis ---- Plan canicule. Fichier des personnes isolées dans la commune.

11 octobre 2004 :

Point sur le comice ----- Cantine scolaire : demande de dérogation pour augmentation de 7%.

Reprise projets 2005 : demande d'installation de bancs dans le Bas-Bourg pour les personnes âgées.

Etude de zonage ---- Proposition de M. Papin de pose de drains et des roseaux pour la station épuration.

Site archéologique : courrier de la DRAC, le site se trouve répertorié. De ce fait, les constructions dans le périmètre du site sont figées.

Projet lotissement : M. Ledanois propose de construire 4 à 5 maisons, à but locatif sur le terrain communal, le terrain n'est pas constructible actuellement, étant soumis à des recherches archéologiques.

Achat mobilier salle des fêtes pour un montant de 7074, 67 euros TTC.

Assainissement --- zonage---enquête publique annoncée le 23 novembre.

Vol à l'atelier : essence, tournevis, lot de vis, pour un préjudice de 90 euros ; plainte est déposée à la gendarmerie.

17 décembre 2004 :

Assainissement : enquête en cours, peu de personnes se sont renseignées. Devis pour vidange fosse et hydrocurage .

Projets travaux 2005---- La carte communale serait un document officiel à consulter pour celui qui désire construire.

Recherche de terrain pour lotir ---- Réfection de trottoirs ---- Pancartage des lieux-dits et divers.

17 janvier 2005 :

Personnel : M. Jean-Yves Gosnet a été prévenu qu'une action est engagée pour mettre fin à son contrat.

11 mars 2005 :

Elagage des routes et fauchage des bernes. Après avoir voté à bulletin secret, la commune choisit de faire appel à la communauté de communes, 6 voix pour la C.D.C., 2 voix pour la commune, 1 blanc.

11 avril 2005 :

Nouvel employé communal, M. Pascal Deschamps.

28 mai 2005 :

Pompe station épuration, remplacement devis prévu par M. Chaillou.

Carte communale : accord du CM pour l'élaboration du document : envisagé dépense près de 8000 euros.

Commission sécurité : école : différentes observations ---- salle des fêtes : avis défavorable.

Chemin Bretonnières : après les accords verbaux de 1972, 1988 et 1999, le CM est d'accord pour l'échange des parcelles avec Messieurs Maumy et Chembry pour le déplacement du chemin ; frais à la charge de ces Messieurs.

Petite Maison : cette maison est située à l'extrémité du chemin partant du Gué Boussault. Demande pour que l'accès soit rétabli.

Mme Bénard est titulaire pour les heures effectuées au titre de la Mairie et du SIVOS.

Incendie à la Blinière ; les frais de bouche seront payés à M. Charpentier.

9 septembre 2005 :

Etude devis controle salle des fêtes. L'APAVE a été retenue pour 960 euros.

Ecole 45 élèves à la rentrée ---- 42 mangent à la cantine.

Stage poids lourds de Pascal Deschamps.

Chemin des Simonnières : c'est un chemin rural non numéroté et la commune n'a pas à en assurer l'entretien ; reste à la charge des usagers.

Point sur les fouilles : ces fouilles bloquent 5 ha de terrain ; pour construire, il faut effectuer des fouilles préventives.

14 octobre 2005 :

Chemin des Bretonnières : avis favorable du CM pour officialiser cet échange par devant notaire.

Assainissement : demande des subventions ---- Internet. La Mairie sera dotée du haut débit (ADSL 512 K).

Projet d'exposition des outils préhistoriques. Pour mettre en valeur les résultats des fouilles, le local situé sur une aile de la Mairie, pourrait être aménagé afin de servir à des fins culturelles et touristiques ---- Dépenses prévues : 25000 euros.

18 novembre 2005 :

Carte communale en voie de réalisation ----- Demande de construction d'un gîte. Avis favorable du CM, mais attente de la carte communale.

Panneaux indication lieux-dits. Choix sur catalogue pour les panneaux à prévoir, ceux-ci seront en email.

Plafond, salle du Petit Gourmand. Le CM opte pour la réfection de la salle du fond avec revêtement en fibres de verre.

Subvention : intérieur de l'église par le Conseil Général : éclairage, sonorisation et ouverture de l'église le week-end. La commune s'engage pour 1200 E. sur trois ans pour les travaux de restauration.

Mise en difficulté du centre des Sapeurs Pompiers, tout comme Montmirail et Saint-Maixent (absence d'effectif pendant les heures de travail).

9 janvier 2006 :

Compte rendu centre de gestion concernant le personnel.

Mme Bénard reçoit actuellement des bulletins de salaires, commune, poste, SIVOS. En accord avec les autorités de tutelle, les indemnités seront groupées en un seul bulletin.

La ligne de téléphone de la poste passe à la charge de la commune.

Carte communale : la population est moins vieillissante et passe à 20% pour les moins de 20 ans, 40 % pour les habitants de 40 à 60 ans.

Compte rendu APAVE, salle polyvalente Récapitulatif des observations est arrivé en Mairie avec un avis défavorable. Beaucoup de travaux sont à réaliser, isolation, ventilation, remplacement du tableau électrique, obligation de pose de plusieurs portes coupe-feu. Des blocs d'éclairage de sécurité sont à ajouter. Le garde corps d'accès à la mezzanine est à revoir, rendre le dessous de scène inaccessible, calorifuger les tuyauteries. Les installations de gaz doivent être balisées, identifiées et protégées des chocs. Installer plusieurs extincteurs etc...

Beaucoup de frais à prévoir et à commencer au plus tôt.

Chemin des Bretonnières : M. Ribot vendrait son bout de terrain pour 500 euros ce qui assurerait la continuité du chemin vers la Petite Maison. Proposition acceptée par le CM.

2 février 2006 :

SIVOS : avance de Grézy au SIVOS de 15000 euros, à valoir sur sa participation communale 2006.

Assainissement Croix-Champagne : étude et manque de subvention, demande nouvelle estimation.

Déneigement : suite à quelques plaintes d'habitants, le CM devra étudier les moyens nécessaires pour faire face au déneigement. Sablage et salage pourraient être passés avec des agriculteurs.

24 février 2006 :

Le musée archéologique : son financement pour un montant de 23587 euros.

Chemin des Bretonnières : afin de pouvoir accéder aux maisons les Bretonnières et Petite Maison en évitant le chemin du Gué Boussault, une offre d'échange de chemin privé avec le chemin rural cadastré N°3, section B1 a été faite.

31 mars 2006 :

Titularisation Pascal Deschamps : le CM, satisfait d'avoir recruté un agent compétent, est unanime pour le titulariser.

5 avril 2006 :

Panneaux : marché attribué à la société NADIA.

Attribution de numéros aux habitants de la rue Boutroüe et de la rue Bourbonnienne, ainsi que le N°2 bis pour M. B. Létang.

Pompe station épuration : devis de 5750 euros de la pompe de relevage par M. Chaillou.

Prêt à poster : le stock d'enveloppes est épuisé, 1000 enveloppes seront commandées.

Station d'épuration : visite de la station d'épuration de Dehault.

5 mai 2006 :

Etude des nouveaux statuts de la communauté de communes.

Chemin des Bretonnières : pas d'objection reçue par le commissaire. Les actes officiels devront être établis devant notaire.

Accord du CM.

Trajet éboueurs : devant la difficulté de descendre, avec la benne la rue des Petits Thurets, des sacs sont mis à la disposition des personnes ayant des difficultés à monter avec le conteneur.

3 juillet 2006 :

Le CM accepte les nouveaux statuts de la communauté de communes.

Approbation inventaire voies communales.

Choix d'un maître d'œuvre pour la station d'épuration.

Proposition par Mme Taranne, chemin de Saint-Antoine : donnerait à la commune une parcelle de terrain. Cette parcelle ne présentant aucun intérêt pour la commune est refusée par le CM.

Point sur le restaurant : candidature Ravisse Joyeau.

Mme Véronique Anne sera candidate pour obtenir le débit de tabac. Le Conseil Général informe de l'octroi d'une subvention de 6000 euros pour embellir l'intérieur des églises, soit 80 % des travaux.

Lotissement : un courrier de la DRAC précise que les futurs acquéreurs de lotissement devront faire des fouilles obligatoirement, à leur frais.

Pompiers : les pompiers se réunissent pour envisager une fusion et former le groupement Montmirail-Grééz.

Ecole : 49 élèves sont inscrits pour la rentrée 2006. Séjour à la montagne prévu pour l'année 2007-2008.

21 août 2006 :

Carte communale : le projet est à peu près ficelé et devrait bientôt être proposé au Conseil par le responsable de la DDE.

Fouilles : les fouilles vont continuer en 2007. Les résultats permettent de définir le classement du site, deux grandes maisons apparaissent, puis sans doute deux autres laissant pressentir un important village.

Le terrain risque d'être aliéné pour quelques années.

Point sur le restaurant : tractation avec Mme Joyeau et M. Ravissé—prioritaire pour obtenir le débit de tabac. Monsieur Charpentier n'a toujours pas rendu les clés. Le Percepteur a enclenché la procédure de recouvrement des sommes dues (6000 euros).

Eglise : des travaux extérieurs sont nécessaires, la sacristie présente des infiltrations.

9 octobre 2006 :

Réflexion sur la sécurité routière de l'agglomération, plusieurs solutions envisagées.

Accueil de Monsieur Martineau, nouveau Percepteur.

Projet cantine : Monsieur Bourgeois a travaillé sur un plan de mise aux normes de la cantine scolaire.

Entretien des chaussées centre bourg, aménagement trottoirs.

Convention remplacement secrétariat. Le Maire autorisé pour signer une convention pour l'emploi d'une personne chargée de remplacer Nadine Bénard en cas de maladie.

Employé d'intérêt communal : la commune a été sollicitée pour employer un jeune, condamné à effectuer 80 heures de travail d'intérêt général.

La dette de Franck Charpentier se monte à 5322 euros.

13 novembre 2006 :

Concession cimetière : afin de créer un fichier informatique et d'en assurer la mise à jour, un recensement des concessions devra être effectué.

Réflexion sur la création d'emplacement destiné à recevoir les cendres des défunts incinérés.

Projet 2007 : école cantine. La mise aux normes devient extrêmement urgente. Deux solutions envisagées : réfection de la dite cantine ou réfection et modification de la cuisine de la salle des fêtes où les enfants pourraient prendre leur repas.

Vaufargis : les habitants se plaignent de la vitesse excessive des véhicules ; proposition de limiter la vitesse à 70 km heure.

18 décembre 2006 :

Etude de projet – Salle des fêtes et cantine. Après réflexion, le Conseil décide de transférer la cantine à la salle des fêtes.

Salle d'exposition d'objets archéologiques. La commune autorisée à faire les travaux. Le personnel communal présent assurerait les heures d'ouverture pour les visiteurs.

Projet église : travaux extérieurs de maçonnerie à 15000 euros. Les travaux concernent le côté ouest de l'église et façade nord côté tourelle.

Carte communale : la commune ne proposera plus que 4 ha à viabiliser, soit 2 ha de chaque côté du village.

22 janvier 2007 :

Enfouissement ligne électrique : les devis promis pour le 18 janvier ne sont pas parvenus en mairie.

Salle des fêtes : le plan des travaux envisagé pour la mise en conformité de la salle communale ainsi que de la création de la cantine scolaire a été remis par M. Pitois : estimation provisoire 176565 euros HT.

Cimetière : M. Fouquet se propose de venir expliquer au CM le fonctionnement du cimetière ---- SEGELOG peut fournir un logiciel.

26 février 2007 :

M. Merlault, responsable du centre de secours des Pompiers a fait un compte rendu alarmant.

Ecole : il est prévu de mettre un escalier de secours sur le côté du bâtiment ; du genre système d'évacuation urgente dit « Chaussette »

Limitation de vitesse à Vaufargis – suggestion à 50 à l'heure.

7 avril 2007 :

Bassin du Val de Braye : la commune ne souhaite pas payer la taxe dont la charge est actuellement réglée par les riverains propriétaires.

Pôle archéologie : les subventions sont attribuées.

Salle des fêtes : en raison des travaux de rénovation, la salle des fêtes sera fermée du 1^{er} octobre 2007 au 15 février 2008.

25 mai 2007 :

Evolution de la taxe d'assainissement--- Enfouissement des lignes. Les travaux devraient commencer en octobre (nota : Grande Rue, arrivée de Montmirail jusqu'au restaurant et la Rue du Nord et rue de l'Eglise.

Carte communale : conclusion du commissaire enquêteur. Revente tabac à Gréez, prévue chez Mme Véronique Anne pour la mi-juin.

Elections législatives les 10 et 17 juin 2008.

25 juin 2007 :

Limitation de vitesse à Vaufargis --- Impossibilité de poser des panneaux de limitation de vitesse à 50 kms/h. Vaufargis ne peut être considéré comme une agglomération du fait de sa longueur inférieure à 300 mètres.

Constitution d'un dossier de Melleray et Gréez pour demander deux panneaux de limitation à 70, pour chaque entrée du hameau. Le Maire autorisé par le CM pour faire une demande de subvention afin de sécuriser Vaufargis et la Croix-Champagne. Décision point infos par le Centre social avec permanence itinérante ; orientation des familles vers les dispositifs d'aides et de besoins spécifiques.

Compte rendu conseil école : 53 enfants scolarisés.

Hygiène : réapparition des poux.

Arrêté constituant une communauté de Centre de Secours et Incendie.

Rattachement des sapeurs pompiers volontaires de Gréez au Centre de Secours de Montmirail à dater du 1er septembre 2007. Le Centre de Secours s'appellera Montmirail-Gréez. La caserne de Gréez est conservée pour remiser le matériel d'intervention.

Station épuration : les travaux de curage sont nécessaires.

Point sur la salle des fêtes. Le Sous-Préfet a confirmé l'obtention d'une subvention de 40699 euros de la DGE. Récupération du matériel à la cantine pour diminuer l'investissement cuisine.

Fouilles : le 14 août sera la dernière journée des fouilles de la dernière année (?), porte ouverte et conférence.

Cimetière : élaboration d'un jardin du souvenir.

30 juillet 2007 :

Point subvention travaux pour la mise aux normes de la salle des fêtes.

DGE : 40699 euros --- Conseil Général : 15225 euros pour aménagement cuisine, 4800 euros achat de matériel, 36400 euros réhabilitation salle des fêtes.

Enfouissement des lignes électriques.

Il est demandé que l'emplacement initial prévu du transformateur soit reconsidéré.

Projet église. Proposition du conseil général de sonorisation, 80% de subvention.

Dépôt d'ordures rue du cimetière, le bac sera supprimé.

10 septembre 2007 :

Point sur la rentrée de l'école : 55 élèves ont intégré l'école. Pendant les travaux à la salle des fêtes, les Aînés Ruraux pourraient se retrouver à la cantine les mercredis après-midi.

La cantine actuelle pourrait être utilisée comme salle de sport. Point sur la salle des fêtes : la signature du permis de construire a été apposée dans la semaine.

Enfouissement. Le permis de construire a été signé. Il faut déplacer l'ancien transformateur ; le nouveau sera vert foncé. Les travaux doivent commencer en octobre et finir à Noël (plutôt fin 1er trimestre 2008)

Station épuration. Le conseil général, principal financier des travaux, a modifié son plan d'aide. D'abord prévu sur un an, il va s'étaler sur 3 ans.

Questions diverses. Carte communale : l'enquête n'a jamais été transmise à la Préfecture. Le commissaire enquêteur ne l'a pas fait parvenir. Vol à l'atelier communal : matériel et essence pour un montant d'environ 2000 euros. Le stationnement de caravanes à la Croix-Champagne pose problème.

Cimetière. Prévoir une rangée pour les personnes désirant être inhumées dans la terre.

15 octobre 2007 :

Alarme mairie. Discussion sur les devis et la participation de la poste ; étude également de protection pour l'atelier.

Création d'un poste de remplacement d'employés communaux. M. Ozan, en congé maladie, remplacé par M. Gorget une semaine par mois aux côtés de M. Deschamps.

Tarif colombarium. L'emplacement pourra contenir 3 urnes ; 320 euros pour une période de trente ans.

Travaux salle d'expositions. Le travail est non satisfaisant, le carrelage pose problème.

Station épuration --- prêt relais --- Les Grands Thurets, il n'y aura pas de séparatif entre les eaux pluviales et les eaux usées.

Limitation de vitesse à Vaufargis

La direction des routes émet un avis défavorable, compte tenu de la longueur à protéger et prône la réalisation d'un aménagement assurant la sécurité.

Garage de la Croix-Champagne. N'ayant pas trouvé d'acquéreur, la vente est reportée. Le CM se rendra sur place pour voir si ce bâtiment offrirait un intérêt pour la commune.

Ecole. La baignoire au 1er étage sera enlevée et remplacée par deux petits wc à destination des enfants.

19 novembre 2007 :

Garage de la Croix-Champagne. Suite à la visite le CM décide que ce garage ne présentait aucun intérêt pour la commune.

Contrat de bail du local pompiers avec le SDIS. Nouveau bail à titre gracieux pendant 3 ans --- Point sur les travaux --- Etat des finances : l'équilibre est assuré.

Enfouissement éclairage public : demande de devis --- 15 lampadaires prévus. M. Devant a demandé la pose d'un ancien poteau, si possible, pour éclairer la zone sombre de sa rue.

Salle des fêtes. Les travaux avancent normalement. Le CM va demander un plan incliné pour faciliter l'accès handicapés, aux livraisons et aux restaurateurs.

Salle exposition. Un devis de 16000 euros hors taxes a été reçu concernant l'ensemble du matériel nécessaire, vitrines, films et autres aménagements.

Station épuration. Le dossier a été relancé auprès du conseil général. Le dossier s'est égaré. Le mauvais état de la station est justifié, la commune peut être classée en zone prioritaire.

Sonorisation de l'église. Les travaux seront subventionnés à 80% par le conseil général. Le devis total s'élève à 3330 euros. Il restera 700 euros à la charge de la commune. Des fenêtres en bois sont prévues pour la sacristie. Un nouveau coffre fort a été installé, équipé d'un système d'encrage en cas de vol. Fenêtres en bois prévues pour la sacristie.

2 janvier 2008 :

Eclairage public : les différentes demandes de subventions ont été acceptées.

Salle des fêtes : travaux supplémentaires pour un montant de 2577 euros H.T.

Sonorisation de l'église : le conseil général donne son accord pour la subvention prévue.

Assainissement : acceptation de la subvention concernant la création d'une nouvelle station d'épuration. Montant prévu des travaux : 234000 euros H.T.

Cantine : Madame Chauveau assurera le remplacement de Madame Pivard jusqu'au 10 février.

Taxe sur l'eau : à compter du 11 janvier 2008, une taxe pour pollution domestique et modernisation des réseaux de collectes a été adoptée par le C.A. de l'agence de l'eau. Pour l'année 2008, cette taxe est fixée :

Redevance pour pollution d'origine domestique : 0,056

Redevance pour modernisation du réseau : 0,032

Budget 2008 : travaux à prévoir.

Pompes de recyclage des eaux usées : deux pompes qui seront utilisées en Flip Flop.

Travaux de l'église : un devis est demandé à Monsieur Bourgeois.

Terrain M. Deschamps : suite à la demande d'acquisition par Mme et M. Deschamps d'une parcelle de terrain, le service des douanes a déterminé la valeur vénale :

$$0,60 \text{ euros X par } 5000 \text{ m}^2 = 3000 \text{ euros.}$$

Devis : WC sur les Grands Champs à supprimer – Mme et M. Bénard souhaitent louer une bande de terre communale, les locataires actuels vont être consultés.

13 février 2008 :

Présentation et approbation des comptes administratifs.

| | | |
|---------------------|---|--------------|
| C.C.A.S : | excédent | 498,45 euros |
| Caisse des écoles : | excédent | 6455,26 |
| Assainissement : | exploitation excédent de fonctionnement | 2734,04 |
| Assainissement : | investissement excédent de fonctionnement | 43903,47 |
| Commune : | fonctionnement excédent de fonctionnement | 198955,80 |
| Commune : | investissement déficit de fonctionnement | 89358,93 |

Présentation de divers devis -- Lettre pour réalisation une fresque sur le fond de la salle des fêtes au frais du comité des fêtes. Jeudi 21 février 11 heures : réception des travaux de la mise aux normes de la salle des fêtes.

L'égalité des chances exige la mise en accessibilité. Achat de cinq tables pliantes et d'un chariot pour la cantine de la salle des fêtes. Deux personnes seront nécessaires pour accompagner les élèves de l'école à la salle des fêtes – Lettre du 11 décembre de la Préfecture pour approbation de la carte communale.

17 mars 2008 :

Convocation du C.M, ordre du jour : installation du nouveau C.M.

Election du maire – Détermination du nombre des adjoints – Election des délégués communautaires.

Présents : Buret Gérard, Clément Gérard, Jauneau Alexandra, Létang Bernard, Louis Bernard, Papillon Barbara, Simon Jean-Michel, Tessier Jean-Pierre, Thimond Martine.

Absents excusés Guillaut Jérôme, pouvoir donné à Clément Gérard et Anne Véronique, pouvoir donné à Thimond Martine.

Lecture des résultats constatés aux procès verbaux. Clément Gérard, Buret Gérard, Tessier Jean-Pierre, Anne Véronique, Guillaut Jérôme, Papillon Barbara, Thimond Martine, Létang Bernard, Simon J-Michel, Jauneau Alexandra, Louis Bernard.

Election du Maire : Clément Gérard 11 voix, 1^{er} adjoint Buret Gérard 11 voix, second adjoint, Thimond Martine 7 voix, 3^{ème} adjoint Tessier J.-Pierre 8 voix.

Suivent les élections des délégués communautaires. Vote à bulletin secret.

Titulaires : Clément Gérard, Thimond Martine et suppléants : Buret Gérard, Louis Bernard.

25 mars 2008 :

Délégation de pouvoir et de signature (chapitre sur deux pages : 145 et 146)

Création et constitution des commissions municipales, pages 116, 117, 118.

Création de comités consultatifs page 146. Le C.M. adopte à l'unanimité la création de ces comités, présidés par un élu, afin d'associer les administrés à la gestion de la commune.

1 – Inventaire des biens communaux.

2 – Gestion du cimetière ;

3 – Jeunes et ados.

Régime indemnités du maire et des adjoints.

Sivos : titulaires, Véronique Anne et Jauneau Alexandra.

Suppléants : Thimond Martine et Guillaut Jérôme

Perche Sarthois : titulaire, Louis Bernard et suppléant Clément Gérard.

Suivent : C.D.C. du Val de Braye – Smirgeomes – Syndicat d'eau – Conseil d'école – Syndicat des riverains du Val de Braye – Délégué défense – Délégué sécurité routière – Délégué C.N.A.S.(conseil national action sociale).

Lecture des différents courriers, pages 147, 148

Permanence des élus. Maire : Clément Gérard le mercredi de 10 à 12 heures, ou sur RDV.

Adjoints : Buret Gérard le mardi de 11 à 12 heures. Thimond Martine le samedi de 11 à 12 heures.

Tessier J.-Pierre le vendredi de 11 à 12 heures.

3 avril 2008 :

Approbation des comptes de gestion.

Approbation des comptes administratifs 2007.

Vote du budget primitif 2008.

Ces différents budgets sont votés à l'unanimité par les membres du C.M.

27 mai 2008 :

Vote des subventions aux associations : total de 2500 euros.

Un courrier va être adressé à toutes les associations en leur précisant que les subventions 2009 seront directement liées à la présentation de leurs comptes – aucune subvention ne sera versée aux associations n'ayant pas fourni le document demandé.

Choix du matériel pour l'employé communal.

Compte-rendu du Conseil communautaire.

Le CLIC (centre local d'information et de coordination), organisme créé pour aider les familles à garder les personnes dépendantes à domicile, a été sollicité 4 fois à Gréez en 2007.

Perche Sarthois : élection sans surprise du Président Roland Du Luart.

Fleurissement ; en raison des travaux effectués dans le bourg (enfouissement des lignes pour partie Grande rue, rue de l'Eglise et rue du Nord), le C.M. décide à l'unanimité de ne pas participer au concours des villes et villages fleuris pour 2008.

Plan de financement de la nouvelle station d'épuration.

Le C.M. adopte le plan de financement ci-après pour la nouvelle station d'épuration.

Agence de l'eau : 30% soit 70200 H.T.

Conseil général : 35% soit 81900 H.T.

Commune: 35% soit 81900 H.T.

Gestion des salles communales : le C.M. décide que les demandes d'utilisation des salles pour le besoin des associations ou autres, doivent être faites à l'avance auprès de la secrétaire de mairie.

Haut débit Internet : les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie afin qu'une demande globale puisse être effectuée.

23 juin 2008 :

Rénovation des installations téléphoniques et informatiques de la Mairie : mise en oeuvre Helios-VPN, acceptation d'un devis de 5000 euros.

Résultat du passage de la commission de sécurité (salle des fêtes) : avis défavorable pour la salle des fêtes émis par la commission de sécurité lors de son passage du 26 juin 2007. La salle des fêtes continue d'être exploitée sous la responsabilité du Maire.

Compte-rendu des réunions, pages 151 et 152

Nom de l'ancienne cantine : le C.M. décide à l'unanimité de nommer l'ancienne cantine, Salle Adrien Martin (Maire de Gréez sur Roc de 1951 à 1971).

Fresque de la salle des fêtes : réalisation établie directement sur le mur.

Demande à Mme Létang de proposer des minis-projets au C.M.

Station d'épuration : seuls les travaux de la 1^{ère} tranche (station bourg) seront effectués pour une valeur de 234000 euros.

Visite du site archéologique et du futur musée, organisée par l'office du tourisme, le 22 juillet 2008.

Chemins : le comité consultatif a commencé à examiner les chemins de Gréez. Des décisions seront prises à la fin de leur étude.

Devis espace vert de 12600 euros T.T.C. refusé par le C.M.

Devis pour le son de l'église de 1226 euros : attendre le devis d'une autre entreprise.

D.D.E. Etude sécurité routière devis de 924,76 euros refusé par l'ancien conseil ; le conseil actuel reste sur cette position.

Démarrage des fouilles le 21 juillet.

20 août 2008

Point sur les finances présenté par M. Martineau. Voir pages 153, 154.

L'analyse de ces chiffres permet de dire que la commune a donc un endettement fort, mais qui a diminué en 3 ans. Les charges ont augmenté plus que les recettes et cela peut bloquer les investissements.

Tarif de la cantine : tarif de 2 euros au vote du 2 août 2006. Le prix de revient du repas (denrées, salaire et charges) est de 5,76 euros. Le débat est ouvert pour savoir si la commune de Gréez

peut récupérer auprès des 2 autres communes du SIVOS, le montant du prix des repas fournis à leurs enfants.

Le CM décide d'augmenter le tarif à 2.22 à compter du 1^{er} octobre 2008.

Logement locatif : Mme et M. Foulon ont libéré le logement communal au 1^{er} août. Le C.M donne son autorisation pour louer un terrain, à usage de jardin, à M. Bénard pour la somme de 20 euros l'an.

Travaux et projets :

Chauffage logement Ozan.

Logement Foulon. Plâtre et peinture à revoir avant location.

Travaux à l'école : suppression de la salle de bain et toilettes à l'étage. Achat PC portable pour l'enregistrement informatique des élèves.

Salle Adrien Martin : chaudière, devis Chaillou, un second devis est demandé.

Espace Jousse : les travaux extérieurs sont terminés, sauf les peintures.

Travaux à la Mairie : le pignon de la Mairie sera repeint dans le même ton que la façade. Le coin toilettes est à revoir.

Travaux à l'église : les travaux de la sonorisation sont en attente. Les travaux extérieurs sont actuellement gelés et il faudra mettre au budget 2009 notamment la réfection de la toiture.

Station d'épuration : les travaux sont reportés en 2009 car le dossier n'a pas été retenu par l'agence de l'eau en 2008.

Fouilles archéologiques : elles ont duré 3 semaines. Pour information, les terres ne sont pas gelées par la DRAC. Une rencontre est prévue avec le responsable régional pour dégeler les terres situées autour du terrain de football.

Le Maire a rencontré la société Lelièvre pour un lotissement, mais cette société n'est pas preneur.

Le nouveau logiciel permet d'envoyer les délibérations via le système internet. La validation par la Sous-Préfecture est immédiate.

Communication : la commission va se réunir pour établir le 3^{ème} Bulletin de Gréez. Bulletin annuel à préparer pour la fin de l'année.

Personnels : la cantinière, Brigitte Pivard n'assurera pas la rentrée scolaire. Elle est remplacée par Ingrid Lemarchand jusqu'au 24 octobre. Patrick Ozan : actuellement perçoit un demi-salaire. Il faudrait le remplacer, peut-être par un mi-temps.

Pigeons : le problème n'est toujours pas solutionné. Les pigeons continuent d'envahir la commune.

Courriers reçus : Comice à Saint-Jean des Echelles les 20 et 21 septembre prochain. Le Maire porte à la connaissance du conseil une lettre de Mme Joyeau et M. Ravissé, gérant du « Petit Gourmand ». Le Maire demande le huis-clos qui est accepté par l'ensemble du conseil municipal avec une abstention. Il demande également à Mme Anne, partie prenante de la réclamation, de quitter la salle.

Fin des extraits de délibérations du CM au 20 août 2008 par Louissette et René Pigeard